

BACHELOR MANAGEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES SESSION 2024 - 2025

✓ TITRE PRÉPARÉ :

- ≥ Responsable en développement commercial et marketing niveau 6 (RNCP 37633)
- ≥ Certification enregistrée au RNCP sur décision de France Compétences en date du 31/05/2023
- ≥ Titre délivré par Ecoris.

[Nos Formations en alternance, formations professionnelles Savoie, Haute-Savoie et Rhône | Ecoris](#)

✓ PROFIL :

Public visé :

- ≥ Formation accessible aux étudiant·e·s ayant validé un diplôme de niveau bac + 2 dans le domaine du marketing, de la communication ou du commercial.

Prérequis :

- ≥ Bon niveau en communication, marketing et anglais (*déterminés par des tests de positionnement*).

Modalités et délais d'accès :

- ≥ Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

✓ OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

- ≥ réaliser les études de marchés et de comportement consommateur en exploitant les techniques marketing pour contribuer à la définition de la stratégie commerciale d'une entreprise.
- ≥ participer à la définition de la stratégie marketing et assurer son déploiement au sein des équipes.
- ≥ coordonner le travail d'une équipe pour une unité ou un projet, en étant à l'écoute des besoins individuels de chacun, tout en veillant à atteindre les objectifs fixés par la Direction.

✓ PERSPECTIVES POST-FORMATION :

L'apprenti·e aura plusieurs choix à l'issue de sa formation :

- ≥ entrer sur le marché du travail
 - ≥ poursuivre ses études en Ms dans notre structure
- À la fin de la formation, l'apprenti·e ayant suivi cette formation pourra prétendre à des postes de chargé·e de développement commercial, chef·fe de produits, responsable commercial...

✓ ORGANISATION DE LA FORMATION :

≥ Moyens et méthodes pédagogiques :

Les séquences pédagogiques sont sous forme de cours théoriques et pratiques. Les intervenant·e·s ont à leur disposition, un vidéoprojecteur interactif, un réseau informatique pédagogique avec accès à Internet et un Espace Numérique de Travail. Le pack office 365 est fourni aux apprenti·e·s.

L'alternance se fera 2 jours par semaine en centre de formation et 3 jours en entreprise.

≥ Modalités d'évaluation :

- Études de cas
- Cas pratiques
- Mises en situation professionnelles
- Analyse réflexive de la pratique professionnelle
- Mémoire écrit et soutenance orale devant un jury

≥ Validation :

- Obtenir la moyenne aux semestres et au partiels
- Un bilan individuel d'acquisition des compétences et des savoirs est réalisé en fin de chaque semestre
- Un projet personnel fera l'objet d'un mémoire présenté en soutenance devant un jury

Voici le lien France compétences lié à la certification :

[RNCP37633 - Responsable en développement commercial et marketing - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr/RNCP37633-Responsable-en-d%C3%A9veloppement-commercial-et-marketing-France-Comp%C3%A9tences)

≥ Nombre de participant·e·s :

20 apprenti·e·s maximum.

≥ Durée de la formation :

539 heures du 2 septembre 2024 au 30 août 2025.

≥ Tarifs de la formation :

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti·e, et selon les besoins particuliers de celui-ci (*complément de prise en charge pour les apprenti·e·s en situation de handicap*).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé 6 164 euros = montant de la prise en charge OPCO.

UFA FRESC
103 Bd de Metz
59100 Roubaix
Site de l'AREP

Contact Siège :
Tél : 03 20 68 33 59
Mail : direction@ufafresc.fr
Site : ufafresc.fr

CFA Jean Bosco :
N° d'enregistrement w802003068
N° déclaration d'activité : 22800173680
N° SIRET : 500 138 029 000 29



Employeurs du secteur public, voir décret.

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti·e et pour son représentant légal. »

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... »

≥ Accessibilité handicap :

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référente handicap de l'UFA FRESC : Sophie Dumortier 07.87.14.25.31/sophie.dumortier@ufafresc.fr

✓ COORDONNÉES :

UFA-FRESC – Siège 103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix	H. Goossens, Directeur de l'UFA-FRESC
UFA-FRESC, site Saint-Rémi – Site de réalisation 21 rue Pellart 59100 Roubaix	03-20-89-41-69

✓ TAUX DE SATISFACTION :

Nouvelle formation : ouverture en septembre 2024

✓ TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

- Taux d'obtention du titre professionnel : première session en 2024
- Taux de poursuite d'études : première session en 2024
- Taux d'interruption en cours de formation : première session en 2024
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : première session en 2024

✓ VALEUR AJOUTÉE :

- **Qualité** : l'UFA FRESC propose une prestation visant l'excellence. Nos formateurs·trices sont tous·tes des professionnel·le·s en activité, expert·e·s dans leur domaine de formation
- **Performances** : chaque année nos apprenti·e·s ayant suivi une formation métier retrouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent la formation
- **Suivi personnalisé** : une équipe de responsables de formation et un point écoute sont entièrement dédiés à l'accompagnement personnel de chaque apprenti·e. Ils·elles soutiennent votre motivation, sont à l'écoute de vos questions et de vos doutes, pour vous conduire avec succès vers votre métier